**Appel à contribution**

**Thème: Santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes en Afrique centrale**

**Numéro spéciale de la revue de l’Etude de la Population Africaine (EPA): EPA Vol 32, no. 2, 2018**

**Editeur: Jacques B.O. Emina**

**Editeur de la revue: Clifford Odimegwu**

En Afrique, les adolescents et les jeunes sont le principal vecteur de la réalisation du dividende démographique et le principal moteur du développement à tous les niveaux (Document-cadre de l’Agenda 2063 de l’Union Africaine: *L’Afrique que nous voulons*, Population Reference Bureau, 2017).

Au milieu de 2017, les adolescents et les jeunes adultes (âgés de 10 à 24 ans) représentaient 27% de la population mondiale. Cependant, les adolescents et les jeunes adultes sont confrontés à d'importants problèmes de santé sexuelle et reproductive, notamment les grossesses et les maternités précoces, les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent environ 45% des nouvelles infections à VIH dans le monde. Environ 16 millions de filles âgées de 15 à 19 ans donnent naissance chaque année. Les complications pendant la grossesse et l'accouchement constituent la deuxième cause de décès chez les filles de 15 à 19 ans dans le monde. Les bébés nés chez les adolescentes sont plus exposés à la mortalité infantile par rapport à ceux nés chez les femmes âgées de 20 à 24 ans. Chaque année, environ trois millions de filles âgées de 15 à 19 ans pratiquent des avortements clandestins et dangereux. Aussi, le nombre de pays les moins avancés qui reconnaissent la santé sexuelle et reproductive des adolescents comme préoccupation majeure est passée de 48% en 1996 à 88% en 2013. En 1990, la Convention relative aux droits de l'enfant avait déclaré que tous les enfants (0-18 ans) ont le droit à l'information et aux services de santé, et de bénéficier d’un développement harmonieux. En 1994, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) a recommandé une meilleure prise en charge de la santé sexuelle et reproductive des adolescents (10-19 ans) et des jeunes (10 à 24 ans). En janvier 2016, l'Union africaine a déclaré: «la pleine réalisation des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) des adolescents et des jeunes (âgés de 10 à 24 ans) peut avoir des retombées positives sur la santé, le bien-être et le niveau de l’éducation».

Les investissements à long terme dans la santé des adolescents et des jeunes, y compris leur santé sexuelle et reproductive, peuvent aider à accélérer la croissance économique lorsqu'ils sont combinés avec les investissements appropriés dans l'éducation et la planification économique. Investir dans la santé des adolescents et des jeunes est essentiel pour améliorer la qualité des générations futures de la main-d'œuvre africaine. Les choix reproductifs que les adolescents et les jeunes font au moment de leur mariage, lorsqu'ils commencent leur vie sexuelle et le nombre d'enfants qu’ils souhaitent avoir, influencent le taux de natalité d'un pays. Sans investissements qui permettent la réduction des besoins non-satisfaits en planification familiale, la part de population en âge de travailler, productive, et non dépendante ne progressera pas de manière significative par rapport à la population totale, et l’épargne nationale moyenne et les heures de travail d'un pays n'augmenteront pas. Quel est le niveau d’investissement dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes en Afrique centrale en termes de politiques et de programmes ? Quels enseignements peut-on tirer de ces investissements dans les pays de la région ? Quels sont les résultats de ces politiques et programmes ? La sous-région d'Afrique centrale comprend les pays suivants: Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sao Tomé et Principe, Tchad. Avec environ 181 millions d’habitants (mi-2017) parmi lesquelles 31 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans, l'Afrique centrale a le taux de fécondité des adolescents (AFR) le plus élevé du monde. Ce taux est estimé à 142 naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans, alors que la moyenne mondiale est de 52 naissances pour 1000 adolescentes. Cet indicateur est alarmant et pourrait retarder la réalisation du dividende démographique ainsi que celle des objectifs de développement durable (ODD). Malgré d'énormes ressources naturelles dans ces pays, la population de l'Afrique centrale est parmi les plus pauvres du monde. En outre, la majorité des pays de la région continuent de faire face à une crise politique, économique et humanitaire.

Au cours des dernières décennies, les pays de l'Afrique centrale ont développé des politiques et des programmes pour réduire la prévalence des grossesses non planifiées et des Infections sexuellement transmissibles (IST) chez les adolescents. Les principales pratiques d'impact élevé pour améliorer la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes comprennent : les services adaptés aux jeunes ; l’éducation sexuelle complète ; l'engagement communautaire pour favoriser des normes saines ; et les interventions des médias de masse. Cependant, il manque de preuves tangibles fondées sur la recherche pour mettre en évidence les progrès accomplis, le chemin qui reste à parcourir et surtout les défis dans la mise en œuvre de ces politiques et programmes.

C’est dans ce contexte que l'Union pour l’Etude de Population Africaine (UEPA) et Population and Health Research Institute (PHERI) se proposent de publier un numéro spécial de la revue “Etude de la Population Africaine (EPA Vol. 32, n ° 2, 2018) sur «***Investir dans la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes (SSRAJ) en Afrique centrale*** ». Les contributions scientifiques sont organisées autour des sous-thèmes suivants: (1) Politique, programmes et interventions dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes ; (2) Défis méthodologiques (données disponibles et méthodes d’analyse) ; (3) Intégration entre éducation et promotion de la SSRAJ; (4) Facteurs associés à la SSRAJ; (5) Influence de la SSRAJ sur les objectifs de développement durable. Ceci permettra d'identifier les similitudes et les différences au sein de la région, et de recommander des politiques locales, régionales et nationales spécifiques et efficaces pour améliorer le bien-être des adolescents et des jeunes.

Les manuscrits (en français ou en anglais) devraient suivre le format de la revue Etudes de la Population Africaine et soumis pour évaluation et édition à **pheri.info@gmail.com** avec copie à [jacques.emina@gmail.com](mailto:jacques.emina@gmail.com). Toutes les soumissions doivent indiquer la référence suivante : «**EPA Vol 32, no. 2, 2018 »**. Date limite de soumission : 28 Février 2018.

PHERI est une institution internationale (basée à Kinshasa), dont les principaux objectifs sont : (1) mener des recherches et des évaluations rigoureuses; (2) Renforcer la capacité des spécialistes en recherche et évaluation; (3) Développer et maintenir les systèmes d’archivage solides et de gestion des bases de données; et (3) Promouvoir le dialogue entre les scientifiques et les décideurs fondé sur les données probantes. spécialisée dans les domaines de collecte, d’archivage, d'analyse, et de diffusion des résultats de recherches et d’évaluations pour la planification et la prise de décisions fondées sur des données probantes. La mission de l'institution est d'être un centre catalytique d'innovation et d'excellence dans la recherche, l'évaluation et le renforcement des capacités. PHERI et African Population and Health Centre (APHRC) mènent actuellement une recherche sur « l’analyse de la mise en œuvre du cours d’Education à la vie dans les écoles de Kinshasa, RDC» avec le soutien financier de la Fondation Lucie et David Packard. PHERI est basé à Kinshasa, RDC.

**Union pour l’Etude de la Population Africaine (UEPA)**

L'UEPA est une organisation scientifique panafricaine sans but lucratif. Elle a été établie à l'initiative de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) par la Troisième Conférence générale des démographes, statisticiens et planificateurs africains tenue à Addis-Abeba en mars 1984 pour promouvoir l'étude scientifique de la population en Afrique.